

Info CEFIEC

n°2 - janvier 2004



Comité d'Entente
des Formations
Infirmières et Cadres

le nouveau journal du CEFIEC

CEFIEC



L'alternance,
une histoire de liens

Question de temps

S'il est une notion présente dans toutes les réflexions sur nos formations, c'est bien celle du temps. Lorsque l'on veut quantifier la durée des études en soins infirmiers, doit-on parler de 28 mois, de 2 ans ou de 136 semaines ? Ou encore :

- "3 heures de transfusion, 1h30 d'éthique : aura-t-on le temps pour "boucler" le programme ?" "4, 6, 8 ou 12 semaines : des temps de stage identiques ne faciliteraient-ils pas l'organisation ?" "Les étudiants travailleront ce thème pendant leur temps de stage"

Mais au fait, le temps c'est quoi ? Pour nous, directeurs et formateurs, au coeur d'un faisceau de contraintes, c'est surtout un cadeau, un espoir qui permet que tout soit possible : "ah ! on m'a donné du temps..."

Oui, c'est vrai. Mais c'est oublier que le temps, c'est surtout ce qu'on en fait, ce qu'on y incorpore. Il nous faut intégrer l'apprentissage des cours en stage et vice-versa, et ne plus pratiquer l'alternance juxtapositive. Stages et cours ne sont pas des lieux d'apprentissages parallèles. Au contraire, ils se croisent. Pour le CEFIEC, ceci est possible grâce à vos travaux, à vos réflexions qui intègrent cette dimension.

En tant que présidente, je continuerai, au sein des différentes instances où je vous représente, à montrer que le temps n'est qu'un concept, l'essentiel étant son utilisation.

Mais puisqu'il est question de temps... n'est-ce pas celui des vœux ? Aussi laissez moi vous souhaiter une année 2004 remplie de bonheur en espérant que le CEFIEC continue à défendre ses convictions dans tous les dossiers en cours.



Martine Perrasse, Présidente du CEFIEC

INFO CEFIEC

Directrice de publication
Martine PERRASSE

Directeur de rédaction
William VIGNATELLI

Comité de rédaction

Marie-Claude CARLSBERG
Formatrice IFSI CHR Thionville

Annie GALAUP
Directrice IFSI CH Montauban

Elisabeth JEAN-LOUIS
Directrice IFSI CH Coulommiers

Rédaction
Philippe GARRACHON

Maquettiste
Philippe GARRACHON

Imprimerie
KALCK (S.A.R.L.)
94603 CHOISY LE ROI

Illustrations de Claude Galaup

Les propos publiés n'engagent que leur auteur. Reproduction autorisée avec l'accord de l'auteur.

Pour joindre la rédaction,
Tel : 01 43 89 53 08
Fax : 01 43 82 67 20
e-mail : contact@cefiec.fr

Diffusion gratuite à 900 exemplaires dont 2 par structure adhérente.

Sommaire

Actualité

Les conseillères pédagogiques : une demande du CEFIEC devenue réalitép.4

Formation AS/AP : réformes en coursp.5

Secrétariat - Documentation

Quand les secrétaires d'IFSI se rencontrent

Pédagogie - Management

Partenariat IFSI et DSI : les éléments d'une démarche qualitép.7

Odile Gaslonde, directrice IFSI Hôpital M.Fourestier, Nanterre

Dominique Verstraeten, cadre infirmier formateur coordinatrice des stages, IFSI Hôpital M.Fourestier, Nanterre

Pascal Cani, étudiante cadre de santé, IFCS Ecole Supérieure Montsouris, Paris

L'alternancep.8

William Vignatelli, directeur de la rédaction

Le stage « détaché »p.9

Marie Fernandes, formatrice aide-soignante IFSI CH Fleyriat

Vie associative

Hommage à Marie Antoinette Vergez-Pappp.10

Présentation des nouveaux adhérentsp.10

J'ai lu - à lire

Monique Barbin-le Bourhis, cadre formateur - documentaliste, IFSI Croix Saint-Simon, Paris

Le billet d'humour et/ou d'humeur

Marie-Claude Carlsbergp.11

Conseillères pédagogiques : une demande du CEFIEC devenu réalité

En 1978, la fonction de conseillère pédagogique régionale voyait le jour. Deux postes avaient alors été pourvus en région Rhône Alpes et Ile de France dès la mise en place en 1979 du nouveau programme de formation infirmière. Puis ce fut un long silence. En 1989, le ministre de la santé autorise la création de postes d'infirmières générales, conseillères techniques en soins infirmiers auprès des D.R.A.S.S., afin de favoriser la mise en place des accords "Durieux". Leurs missions s'étendaient également au champ de la formation.

Dès lors, le CEFIEC, dans un souci de promouvoir une qualité de formation et constatant de nombreux dysfonc-



tionnements n'a cessé de réclamer des conseillères pédagogiques nationales et régionales. La formation a ses propres problématiques qui demandent des compétences spécifiques pour ce type de poste. Aussi du fait des bouleversements, des exigences croissantes et des évolutions survenues au cours des années 90, le comité a initié un travail national en juin 2000 déterminant le profil de fonction des futures conseillères pédagogiques.

Cette proposition a enfin trouvé écho. Le 12 août 2003 paraissait au Journal Officiel les avis de vacances de postes de conseillères pédagogiques nationales auprès de la D.H.O.S. et de la D.G.S. et régionales auprès de plusieurs D.R.A.S.S.. Concernant ces dernières, ces vacances ne couvrent pas l'ensemble du territoire mais nous restons optimistes. Les nominations sont en cours et seront communiquées prochainement.

Les conseillères pédagogiques ont vu le jour : le CEFIEC ne peut que s'en réjouir. En cette période riche d'une actua-

La parole aux conseillères pédagogiques nationales

Marie Ange COUDRAY (auparavant directrice de l'IFCS de l'hôpital Sainte Anne à Paris), nommée depuis peu conseillère pédagogique nationale à la DHOS, nous fait part avec beaucoup d'enthousiasme de ses nouvelles missions. Elle a en charge, parmi les questions relatives à l'exercice professionnel, tous les sujets en lien avec le décret des actes infirmiers et son évolution. Madame COUDRAY participe aux réunions de travail de l'Observatoire National de la démographie des professions de santé présidé par le Doyen Yvon Berland. Ainsi, elle suit les premières expérimentations des transferts de compétences entre professionnels de santé auprès de 14 équipes volontaires. Elle est également impliquée dans les travaux du groupe RAMSES sur l'élaboration du répertoire national des emplois et des métiers. Cela nécessite un important travail d'élaboration de fiches des différents métiers hospitaliers.

Christine LEMEUX, antérieurement responsable de la formation initiale à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, a pris ses fonctions de conseillère pédagogique nationale auprès de la DGS, au sein du pôle professions paramédicales du bureau des formations des professions de santé. Au sein de ce service, elle assure la responsabilité et la conduite de la cellule infirmière. Elle participe à la conception des politiques de formation initiale et continue de la profession infirmière. Son rôle consiste également à apporter un appui scientifique et technique à l'ensemble du bureau pour les professions paramédicales. En collaboration avec d'autres directions du Ministère, elle contribue à la réflexion sur la démographie des professions paramédicales et participe aux différents groupes de réflexion et de travail sur la profession infirmière.

Au cours de l'année 2004, Marie-Ange COUDRAY et Christine LEMEUX collaboreront sur plusieurs chantiers communs : la validation des acquis de l'expérience, la 1ère année commune des professions de santé, le transfert de compétences et le dimension européenne de la problématique infirmière, tant du point de vue de la formation que de l'exercice professionnel. Elles assureront également un rôle de représentation dans les instances et journées professionnelles.

Intense et empreinte d'incertitudes, elles vont pouvoir apporter une aide précieuse aux instituts de par leurs connaissances de l'appareil de formation, leurs compétences et les missions qu'elles effectuent. Mais elles pourront également se faire l'écho de nos préoccupations auprès du Ministère. Seront-nous plus écoutées ?

Formation aide soignante et auxiliaire de puériculture : réforme en cours

2004 devrait être synonyme de turbulence pour la formation aide-soignante et auxiliaire de puériculture : modification de l'arrêté du 22 juillet 1994 et parution d'une circulaire, mise en place de la V.A.E. en avant première des autres formations. Des réformes attendues qui font réagir les professionnels.



Après de nombreuses années de calme plat, la formation A.S. évolue enfin !

Des changements pour le DPAS/DPAP. Lors de la dernière réunion du groupe de travail ministériel sur la formation AS-AP (où siège le CEFIEC) le 23 novembre dernier, un projet d'arrêté visant à modifier l'arrêté du 22 juillet 1994 relatif au DPAS et au DPAP a été présenté. Adopté lors du dernier Conseil Supérieur des Professions Paramédicales (C.S.P.P.M.) du 12 décembre, cet arrêté serait applicable pour la rentrée de septembre 2004.

Les modifications concernent en premier lieu la sélection. Désormais, une note inférieure à 10/20 à l'épreuve d'admission est éliminatoire. Autre nouveauté, la possibilité de faire appel aux listes complémentaires des autres écoles pour pourvoir le nombre de places prévues.

Le CEFIEC se félicite de ces changements. La note éliminatoire s'avère nécessaire puisqu'il paraissait incohérent que des candidats ayant obtenu des notes insuffisantes à l'entretien figurent sur les listes d'admission. De même, les listes complémentaires devraient aider les écoles qui rencontraient des difficultés à atteindre leurs quotas. Des changements interviennent également durant la formation et l'épreuve du Diplôme Professionnel. Ainsi, la composition des jurys des Mises en Situations Professionnelles (M.S.P.) en cours de formation et au cours de l'épreuve pratique peut être élargie à d'autres professions : éducateurs de jeunes enfants, sage-femmes, et cadres de santé non-infirmiers. Le CEFIEC salue l'ouverture proposée qui traduit mieux l'environnement professionnel de l'aide-soignant.

L'arrêté propose également un aménagement de l'organisation des stages.

Les stages communs passeraient à 12 semaines (3 stages de 4 semaines) et les spécifiques à 16 semaines (4 stages de 4 semaines) soit au total 28 semaines au lieu de 27, la semaine supplémentaire étant prise sur le module 6 (soins). A noter que le stage de stérilisation serait ramené à 2 jours soit en stérilisation, soit en hygiène, soit au bloc opératoire. Cette modification évoluera dès la mise en place de la V.A.E. Le CEFIEC regrette que la proposition qu'il avait émise conjointement avec le GERACFAS n'ait pas été retenue. En effet, le comité proposait une organisation en 26 semaines de stages au lieu de 27 dont 5 stages de 4 semaines et 1 stage de "professionnalisation" de 6 semaines, la semaine soustraite étant consacrée au suivi pédagogique. En effet, le suivi pédagogique permet aux formateurs d'être à l'écoute des difficultés des élèves et donc de les accompagner et les soutenir tout au long de la formation.

Le stage de "professionnalisation", quant à lui, favoriserait la transition entre le statut d'élève et le statut de professionnel.

Enfin, une circulaire devrait répondre aux diverses questions de fonctionnement adressés au ministère par les représentants des professionnels : dispense de l'épreuve écrite de sélection pour certains publics, coûts de formation, complément de formation A.S. et A.P.

La V.A.E., c'est pour bientôt. En effet, ce dossier est considéré comme prioritaire au Ministère puisqu'il doit être effectif en octobre 2004 pour les AS et les AP. La D.G.S. et la D.H.O.S. travaillent à sa mise en œuvre. Pour ce faire, les deux directions ont nommé un consultant chargé de mettre en place un groupe de travail ministériel. Ce groupe aura pour objectif de déterminer les procédures de V.A.E. dans le champ de la santé et dans un premier temps auprès des aides-soignants. Le ministère précise d'ores et déjà qu'une validation ne délivrera pas un diplôme sans complément de formation quelle que soit la profession de santé concernée.

La VAE peut être une chance pour décloisonner nos formations afin d'offrir des passerelles entre les formations sanitaires et sociales au profil proche comme les métiers d'aides. Toutefois, le CEFIEC reste vigilant pour que la V.A.E. ne soit pas synonyme de braderie de compétences.

**Rubrique réalisée par :
Annie Galaup
Philippe Garrachon**

Quand les secrétaires d'IFSI se rencontrent...

Organisation des concours, régime de sécurité sociale des étudiants, convention IFSI / Conseil Régional, étudiants demandeurs d'emploi, journées portes ouvertes : l'activité des secrétaires d'IFSI ne se borne pas aux simples tâches administratives. Face à toutes ces problématiques en perpétuelle évolution, les secrétaires de la région CEFIEC Paris III (77-91-94) se réunissent au cours d'une journée de formation. Témoignage.



Le CEFIEC région Paris III organise, depuis 2000, des journées de formation pour les secrétaires d'instituts de formation en soins infirmiers.

Le but de ces journées est de partager l'expérience des secrétariats d'I.F.S.I. et de leur apporter des éléments d'information sur un thème en lien avec l'activité administrative. Ces journées permettent aussi de comparer les méthodes et les moyens de travail mis à la disposition de chaque IFSI.

En 2000 et 2001, ces journées ont eu lieu à l'I.F.S.I. de Melun. Les secrétaires ont reçu des informations sur les modalités d'enregistrement au régime étudiant de la CPAM, notamment les conditions d'exonération des paiements de l'URSSAF (PACS ou concubinage, prises en charges diverses et caisses spécifiques...)

En 2002, à la demande des secrétaires, le thème a été maintenu.

En 2003, la réunion se tenait à l'IFSI à Coulommiers où 7 instituts étaient représentés : Meaux, Melun, Fontainebleau, Provins, Villejuif, Montereau et Coulommiers.

Dans un premier temps, un agent de l'ANPE de Coulommiers a explicité les procédures administratives de prise en charge financière des étudiants et élèves aides-soignants demandeurs d'emploi.

Il fut notamment question de l'allocation d'aide au retour à l'emploi : objectifs, conditions d'attribution, caractéristiques des aides proposées.

Le groupe a également souhaité étudier le principe de convention IFSI / Conseil Régional relative à la formation

aide-soignante, l'objectif étant d'améliorer le suivi du dossier.

Puis, en second lieu, un agent de la CPAM de Melun a présenté le régime de sécurité sociale pour les étudiants infirmiers.

C'est ainsi que furent explicités :

- L'affiliation : les généralités, le choix des mutuelles, étudiants de moins de 20 ans, étudiants atteignant 20 ans en cours d'année universitaire
- La dispense d'affiliation au régime étudiant
- Le maintien des droits
- Le régime des étudiants : les ressources du régime des étudiants, les formalités incombant aux établissements
- Le rôle de la CPAM
- La protection sociale
- L'arrêt des études
- L'application de la législation « accident du travail » aux étudiants.

Le bilan fait en fin de journée fut très positif. Les secrétaires ont pu réactualiser leur connaissance sur les deux sujets abordés mais aussi trouver des solutions aux situations particulières. En effet, chaque secrétaire était à même de soumettre à ses collègues et à la personne experte des situations d'étudiants posant problème.

Ce fut également l'occasion d'échanger sur leurs préoccupations communes, partager des savoirs faire, être écoutées sur le vécu du quotidien et surtout, mettre des visages sur les noms des collègues avec qui elles ont des contacts permanents, entre autres en périodes de concours.

Et l'avenir ? Le secrétariat de Coulommiers souhaiterait, pour la prochaine rencontre, que le groupe témoigne des différentes participations des secrétaires à des activités de l'institut comme la gestion des concours ou l'organisation de journées « portes ouvertes »...

Il est heureux de constater que ces journées organisées par le CEFIEC Paris III sont fortement plébiscitées par les secrétaires mais encore faut-il qu'elles puissent y participer. Il semblerait en effet que ces personnes ont de grandes difficultés à s'échapper des I.F.S.I.

Serions nous indispensables ?....

Sandrine Colmon, secrétaire
Pascale Jaillard, secrétaire
I.F.S.I de COULOMMIERS

Partenariat IFSI et DSI : les éléments d'une démarche qualité

Parce que les stages, par nature, impliquent tout aussi bien les IFSI que les services, une collaboration efficace entre les deux structures est nécessaire. Pour ce faire, des initiatives conjointes se créent ici ou là dans un souci commun d'amélioration. Exemple à Nanterre avec la mise en place d'un groupe de référents.

En 1987, un formateur et un cadre infirmier rédigeaient un mémoire en école de cadres qui mettait en évidence le besoin d'améliorer le partenariat entre l'IFSI et la DSI. Six ans plus tard, en 1993, le groupe de référents en encadrement des stagiaires du Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre (CASH) voyait le jour. Dès le départ, le groupe s'est fixé comme objectif de dynamiser et de coordonner l'encadrement des étudiants dans les services.

Composé d'un cadre infirmier supérieur, d'un cadre infirmier de soins, de la formatrice coordinatrice des stages, d'une infirmière faisant fonction de cadre formateur et de 25 infirmiers représentant les différentes structures de l'établissement, il se donne pour missions principales :

- d'améliorer l'accueil des stagiaires au sein de l'établissement,
- d'améliorer la qualité de l'encadrement,
- de susciter le recrutement,
- de donner une autre image du CASH, ancien lieu d'accueil pour les vagabonds connu sous le nom de « Maison de Nanterre ».

Depuis, le groupe de référents en encadrement des stagiaires évolue dans un souci d'amélioration continue de sa performance et s'inscrit dans une véritable **démarche qualité** sur plusieurs points.

1. Le groupe comprend les besoins et les attentes des étudiants. De ce fait, il construit des outils pour harmoniser les pratiques (livret d'accueil, programme minimum d'acquisitions garanties¹) et instaure un état d'esprit propice à l'encadrement. Ainsi, il met à la disposition de chaque service de soins un classeur pour l'encadrement des stagiaires. Celui-ci comprend les textes officiels régissant la profession d'infirmier, les programmes de formation des infirmiers et des aides-soignants, le profil de poste de l'infirmière référente en encadrement, le PMAG travaillé par chaque service puis validé par le cadre infirmier du service et le groupe de référents et la fiche d'identité du service. Le groupe évalue la satisfaction des étudiants (retour de stage, questionnaire de fin de stage et bilan de l'encadrement auprès des étudiants), réajuste en fonction des résultats et, dans un souci de transparence, diffuse chaque rapport d'activités dans les services.

2. Le cadre infirmier supérieur et le formateur établissent les orientations du groupe. Pour cela, ils dynamisent et coordonnent la démarche d'encadrement des étudiants par le groupe des infirmières référentes et organisent des réunions trimestrielles qui permettent de faire le point sur les réalisations en cours, de réajuster les outils existants et de planifier les travaux. De plus, ils recensent les capacités d'accueil des étudiants par unité de soins, réalisent la planification annuelle des stages en positionnant le maximum d'étudiants sur le CASH et envoient

à chaque cadre une synthèse prévisionnelle pour l'année.

En outre, ils évaluent la qualité des stages et réajustent, si besoin, les pratiques d'encadrement en collaboration avec les cadres de soins.

Enfin, ils forment les infirmiers référents avant leur prise de fonction.

3. Les infirmières référentes sont volontaires, motivées et impliquées dans l'encadrement. A travers un rôle de médiateur et de coordinateur, elles veillent à ce que l'accueil de l'étudiant se fasse dans les meilleures conditions possibles, ainsi que l'encadrement tout au long du stage, et ceci en collaboration avec l'équipe de soins. Le suivi de l'évolution se fait avec l'équipe et les étudiants en réalisant un bilan de mi-stage, en prenant en compte les objectifs institutionnels et les objectifs personnels des étudiants et en utilisant les outils créés par le groupe de référents. C'est l'infirmière référente qui réalise les évaluations formatives et normatives.

4. Les activités et responsabilités de chacun sont clairement définies, validées et réactualisées par le groupe.

Après 10 ans de collaboration, l'heure est maintenant au bilan. Le groupe semble avoir atteint les objectifs qu'il s'était fixé. La mise en place d'un groupe de référents en encadrement a permis une meilleure collaboration entre l'IFSI et la DSI et les stagiaires ont bénéficié du fruit de ce partenariat. Ainsi, la qualité de l'accueil et du suivi s'est améliorée. De même on peut constater une meilleure adéquation entre les attentes des étudiants et les objectifs atteints à l'issue du stage. Les infirmières elles aussi tirent profit de cette coopération. Désormais, une communication claire et ouverte avec les infirmières référentes permet de soulever les difficultés rencontrées, de valoriser l'encadrement des équipes afin d'éviter les situations conflictuelles et renforce les liens. Enfin, la législation en vigueur² est respectée.

Des échecs ? Jusqu'à présent, le cadre infirmier supérieur et la formatrice n'ont relevé qu'un seul dysfonctionnement récurrent nécessitant des réajustements : certaines infirmières référentes s'investissent tellement dans l'encadrement que cela engendre du stress chez les étudiants. La rançon du succès ?

Odile Gaslonde,

directrice IFSI Hôpital M.Fourestier, Nanterre (92)

Dominique Verstraeten,

cadre infirmier formateur coordinatrice des stages,
IFSI Hôpital M.Fourestier, Nanterre (92)

Pascale Cani,

étudiante cadre de santé,
IFCS Ecole Supérieure Montsouris, Paris (75)

¹ Programme minimum d'acquisitions garanties (PMAG) : outil qui recense les éléments de formation spécifique au service indispensables à connaître pour l'étudiant.

² Article 31, décret n°93-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles des infirmiers et infirmières et Article 14 du décret n°2002-194 du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'alternance

par William Vignatelli,
Directeur de la rédaction

Beaucoup ont écrit sur l'alternance qui devait être intégrative plutôt que juxtapositive ; on a souvent dit que pour une alternance réussie, il était indispensable d'utiliser des carnets de stage ou des fiches de suivi. Et si l'alternance, c'était un peu des deux ?

On le sait, le contexte est délicat. Les quotas qui augmentent amènent de plus en plus d'étudiants en stages alors même que les services sont en proie à une pénurie importante de professionnels. Tout ceci provoque logiquement des difficultés dans l'encadrement et le suivi des stagiaires. De ce fait, la question des stages devient sensible et il est toujours risqué d'appréhender ce thème.

Le premier écueil serait de concevoir l'alternance **uniquement sur un plan théorique** où l'on distinguerait classiquement alternance *juxtapositive* et alternance *intégrative*.

La première est une fausse alternance, il ne s'agit en fait que d'une notion de temps : à une période à l'école succède une période en stage ; c'est l'étudiant qui fait (ou non) les liens. Les deux lieux sont relativement indépendants et le travail collectif en terme de collaboration est faible, chacun organisant la formation selon ses propres orientations : l'un suit une logique de programme et se concentre sur l'enseignement des savoirs, l'autre vise la mise en œuvre des compétences.

La seconde tend à un partage de l'ensemble du contenu de la formation entre les deux pôles : chacun prend sa part de responsabilité dans la formation. Là encore il est possible de différencier l'alternance *inductive* où le point de départ est le stage (sur lequel on va s'appuyer à l'école pour illustrer les cours) et l'alternance *déductive* dans laquelle le stage sert de lieu d'application des connaissances acquises à l'école. Bien entendu, c'est la combinaison des deux qui permettra l'alternance intégrative !

Certains diront, à juste titre, que cet aspect théorique ne peut à lui seul régler tous les problèmes. Il n'en reste pas moins essentiel de clarifier les fondements de notre action pédagogique.

Le second écueil serait, à l'inverse de ne voir **l'alternance qu'à travers les outils de sa mise en œuvre**. Dans cette optique, on pourrait distinguer alors trois temps : avant, pendant et après le stage.

Avant le stage, la phase de préparation peut prendre diverses formes. On peut envisager, à partir d'une collaboration école/service, une présentation des services ainsi que la détermination des conditions spécifiques

de stages et des prérequis indispensables...

Mais cela peut consister également en un travail sur ces prérequis avec les étudiants selon que l'enseignement du module correspondant a déjà été dispensé ou non.

D'autres enfin préfèrent l'élaboration d'objectifs personnels de l'étudiant au regard de ses acquis antérieurs : acquis généraux de l'institut selon les travaux à envisager et acquis particuliers des services pouvant présenter leurs spécificités.



Pendant le stage, soulignons tout d'abord le rôle précieux et démontré par l'expérience du tuteur comme facteur favorisant l'apprentissage. D'autre part, la confection et l'utilisation d'outils tels que fiches de suivi, grille de progression, carnet de stage ou passeport infirmier aident le stagiaire à formaliser ses acquisitions et à s'autoévaluer. N'oublions pas d'évoquer le bilan de mi-stage, auquel peuvent participer des formateurs, et qui a l'avantage de faire apparaître clairement l'avancée dans l'apprentissage.

Mais ceci ne concerne que les équipes de soins. L'encadrement des stagiaires par des formateurs, s'il semble en perte de vitesse, nous paraît essentiel à remettre à l'ordre du jour, compte tenu des conditions actuelles. Nous en proposons une typologie qui peut présenter un intérêt de clarification (voir tableau).

Enfin il convient d'organiser les horaires afin de laisser du temps aux étudiants pour la prise de distance pendant la période de stage.

Après le stage, l'exploitation des situations, individuelle et/ou collective, est réalisée soit au regard de l'atteinte des objectifs, soit au regard de situations particulières rencontrées. Notons que, concernant les questions personnelles des étudiants, le recours à des psychologues peut être envisagé. Par ailleurs, il peut être intéressant d'élaborer une reprise de ces exploitations lors d'enseignements selon que le module a précédé ou non le stage correspondant. L'élaboration d'exposés, utilisés dans la formation, peut également être une aide à l'intégration des connaissances.

Au total, il paraît indispensable de clarifier l'option choisie sur le plan théorique pour donner du sens à ces outils. C'est à cette condition que l'on peut développer une certaine cohérence entre les projets à élaborer et la réalité de notre pratique.

Mais l'essentiel reste que l'étudiant comprenne que la pratique n'est pas seulement l'application d'actes mais s'explique par la théorie, et à l'inverse... que la pratique contribue à l'élaboration de la théorie. C'est là une des clefs de son apprentissage en alternance.–

Encadrement en stage par les formateurs

TYPE	OBJECTIF	QUOI ?	SUR QUOI ?	QUI ?	COMBIEN ?	QUAND ?
Enseignement clinique Enseignement au lit du patient	APPRENTISSAGE	Actes de soins Démarche de soins Entretien Recueil d'information Observation ...	Savoir Savoir-faire Savoir-être	PEU de travail préparatoire de l'étudiant CONSTRUCTION	Un ou plusieurs étudiants	De manière systématique et continue
Evaluation formative Encadrement	TRANSFERT ANALYSE de PRATIQUE	Actes de soins Démarche de soins	Ce qui est nécessaire au soin	avec le formateur		
M.S.P. blanche " Pratique " non notée Examen blanc	RASSURER PREPARER à l'EPREUVE	Actes de soins Démarche de soins	Production globale	CONSTRUCTION par l'étudiant Evaluation de la production	1 étudiant	De façon ponctuelle

Le stage « détaché »

Une des particularités de la formation aide soignante à l'IFSI Fleyriat de Bourg en Bresse réside dans la mise en œuvre d'un enseignement clinique que nous appelons plus communément « stage détaché ».

Pourquoi cette appellation ? Sur 5 demi-journées par an, étalées sur l'ensemble de la scolarité, chaque élève est « détaché » de son lieu de stage pour se retrouver sur un autre lieu de stage. Avec 2 autres stagiaires et accompagné d'un formateur, il accomplit un apprentissage en situation.

La veille le formateur rencontre le cadre de santé du service afin de d'organiser ce stage (adéquation entre les besoins des patients et le souhait de réalisation de soins par les élèves). Le jour J, nous prenons en charge les soins de deux personnes sur le secteur de soins qui nous a été attribué.

Au terme de son apprentissage, l'élève doit être à même de réaliser des recueils d'informations à partir des observations et des entretiens mais aussi d'analyser les données recueillies afin de cibler les besoins du patient et ainsi d'individualiser le soin.

Il lui sera également demandé d'utiliser le dossier de soins et les différents outils du service. Enfin, il devra réaliser les soins et s'auto-évaluer.

De son côté, le formateur guide l'élève et l'aide à appliquer les connaissances apprises à l'école dans les situations de soins.

La présence de plusieurs élèves leur permet de travailler également sur la co-formation et l'entraide.

Ce type d'apprentissage clinique est très apprécié des élèves comme des équipes de soins.

Marie FERNANDES,
Formatrice aide-soignante
IFSI CH Fleyriat Bourg en Bresse



Nous avons eu la douleur d' apprendre le décès de Marie-Antoinette Vergez-Papp survenu le 3 janvier dernier.

Elle fut une professionnelle accomplie, bien connue de toute une génération du secteur de la formation infirmière.

Sa carrière d'infirmière débute en janvier 1957 à Tarbes. En 1963, elle devient enseignante à l'école d'infirmière Croix-Rouge de Tarbes puis en septembre 1970 à l'école de cadres Croix-Rouge rue de Berri à Paris. En septembre 1978, elle assure la fonction de directrice de l'école d'infirmière Croix Saint Simon (Paris).

C'est à cette époque que commence son engagement au Cefiec (alors le Ceeiec) comme secrétaire du Conseil National d'Administration de 1985 à 1988 lors du 1er mandat de la présidence de Christiane Pilet. Par la suite, elle décide de se consacrer pleinement à l'association et le 1er mars 1988, elle intègre l'équipe du siège national en tant que déléguée permanente, poste qu'elle occupera jusqu'en 1992. De par son investissement au travail, sa rigueur, mais aussi sa générosité, nous n'oublierons pas le plaisir et l'intérêt de sa collaboration.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents

IFCS de Bois-Larris (Picardie)



En 1967, s'ouvre l'école de Cadre de Bois-Larris préparant les Masseurs Kinésithérapeutes au certificat de Masseurs Kinésithérapeute Moniteur. En 1998, l'institut s'ouvre à la filière infirmière puis en 2003 aux manipulateurs en électroradiologie, préparateurs en pharmacie, diététiciens et ergothérapeutes. Actuellement, l'équipe pédagogique se compose, en plus du directeur, de 3 permanents complétée par plus de 40 intervenants extérieurs pour une promotion de 40 étudiants.

Soucieux de former des Cadres de terrain, la pédagogie en adéquation avec le projet de l'Institut se veut

interactive. Toutes les productions des étudiants relèvent de la résolution de problèmes concrets et réels issus du monde de la santé. Professionnalisation et professionnalité sont des champs de réflexion de l'équipe pédagogique.

Dès l'agrément et l'ouverture de la première promotion mixte (1998), nous avons été systématiquement invités aux réunions régionales CEFIEC. L'accueil chaleureux et l'apport immédiat et sans limites d'informations et de conseils émanant des instituts de formation adhérents, l'esprit positif et d'amélioration de la qualité des formateurs que nous avons rencontré, nous ont amené naturellement à demander notre intégration à ce comité.

IFSI de Dole Jura - Nord (Franche Comté)



Agréé le 19 août 1969, l'IFSI du Centre hospitalier Louis Pasteur de Dole (Jura) accueille aujourd'hui 173 étudiants en soins infirmiers et 30 élèves aides soignants.

Pour les encadrer l'IFSI compte :

- une directrice
- 7 cadres de santé
- 3 infirmières Diplômées d'Etat faisant fonction de cadre
- 2 secrétaires
- 1 agent des services hospitaliers.

Nous adhérons au CEFIEC principalement pour :

- travailler en partenariat avec les autres IFSI de la région Franche Comté
- bénéficier des réflexions et des informations au niveau national
- participer à l'amélioration de la formation IDE et AS.

INFO-CEFIEC - n°1 - octobre 2003

Liste des Correspondants Régionaux Communication

- Alsace** Mme TESSIER IFSI Mulhouse
- Aquitaine** Mme MASSON IFSI Agen
- Auvergne** M. LANCIAU IFSI Le Puy en Velay
- Bourgogne** Mme LOCATELLI IFCS Dijon
- Bretagne** Mme GAUTIER IFSI Lorient
- Centre** Mme DELOR-VIGUIER IFSI Le Blanc
- Champagne-Ardenne** Mme JACQUES IFCS Reims
- Franche-Comté** Mme SIMON IFCS Besançon
- Languedoc-Roussillon** Mme PAYAN IFSI Bagnols sur Ceze
- Limousin Poitou-Charentes** M.VERDIN IFSI Poitiers
- Lorraine 1** Mme GAUDEL IFSI Saint-Die
- Lorraine 2** Mme CARLSBERG IFSI Thionville
- Midi-Pyrénées** Mme GALAUP IFSI Montauban
- Nord Pas de Calais** Mme CAVIGNAUX IFSI Maubeuge
- Basse-Normandie** M. JAUNAY IFSI Granville
- Haute-Normandie** M.LAFONT IFSI Evreux
- Pays de Loire** M. TALOIS IFSI Mayenne
- Paris 1** Mme MULLER IFSI Rueil-Malmaison
- Paris 2** Mme BACLET IFSI Pontoise
- Paris 3** Mme JEAN-LOUIS IFSI Coulommiers
- Paris 4** Mme BARBIN-LE BOURHIS IFSI Croix St-Simon (Paris)
- Picardie** M. CADIOU IFSI Beauvais
- PACA - Corse** Mme GALLI IFSI Frejus
- Rhône Alpes 1** M. BONJEAN IFSI Rockfeller (Lyon)
- Rhône Alpes 2** Mme MARIANI IFSI Annonay

Repères pour un monde sans repères

Inutile de présenter Philippe MEIRIEU et ses ouvrages.

Son dernier me paraît tout à fait recommandable.

Tout d'abord, il aborde le thème des repères ou plutôt la difficulté à en trouver à travers divers sujets auxquels sont confrontés tous les éducateurs et formateurs dans la vie quotidienne.

Ensuite, il s'agit de textes courts d'environ 2 pages dont on peut entreprendre la lecture à sa convenance.

Enfin, c'est facile à lire, ça donne des idées, ça peut inspirer ou aider à réfléchir en équipe sur de multiples questions.

Ce qu'il ne faut pas chercher par contre, ce sont des recettes car « bien imprudent serait l'éducateur qui, aujourd'hui, en toute tranquillité d'esprit, prétendrait disposer de toutes les réponses nécessaires pour faire face aux situations qu'il doit affronter », c'est la première phrase du livre !

Seul le premier chapitre est un peu plus long, il retrace un débat entre deux approches différentes de la manière de travailler la loi ... Bref un ouvrage que l'on peut utiliser à tout instant...



Le billet d'humeur et/ou d'humour

de Marie-Claude Carlsberg

L'alternance ou quand mam' ifsi dialogue avec mister stage...



Brèves de coulairs entre deux formateurs :

« Ouf, ils sont partis !

- Oui, mais dans un mois ils reviennent, et entre temps n'oublie pas qu'il y a les M.S.P., les encadrements, l'enseignement clinique, prévoir tes cours, les copies à corriger...

- Stop !! ne me sape pas le moral, pense plutôt qu'on ne courra pas après les intervenants, après les salles, après ces fichues ampoules de rétro qui ne sont jamais les bonnes, pense aussi à la porte du bureau qui ne retentira pas de coups portés toutes les cinq minutes, pense que les questions, les pourquoi, les comment, les théories contradictoires vont atterrir en zone Hôpital... quel bonheur ! quelle paix ! vive l'immobilisme !

- Oui mais dès leur retour tu as pensé aux comptes rendus style gestion des conflits au lance roquettes ? et puis...

- Certes, mais demain c'est demain, en attendant écoute ce silence bienfaisant...ressourçant...apaisant...écoute cet espace de liberté...cette richesse...

- Oui mais sans eux, qui va t'aider à explorer l'univers de tes incertitudes, de tes erreurs constructives, de tes doutes existentiels ? »

- Stooooop !!! arrête t'as raison, maintenant j'ai comme une angoisse...vivement qu'ils rentrent à la maison ! »

William VIGNATELLI
Directeur de la rédaction

Philippe MEIRIEU.

Repères pour un monde sans repères.

Desclée de Brouwer, Paris 2002. 277 pages

Formateurs et formation professionnelle

Comment la fonction de formateur en IFSI va t-elle et doit -elle évoluer pour s'adapter à l'évolution rapide du milieu professionnel soignant tant dans les rapports sociaux que dans l'organisation du travail ou encore dans les attentes nouvelles des futurs professionnels ?

Cet ouvrage collectif tente de répondre à cette question en cinq grandes parties qui traitent :

de du métier, de l'ingénierie de formation, de l'apprentissage en présentant des méthodes et des outils, de l'accompagnement et de l'apprentissage professionnel, mais aussi de l'évaluation.

Ce livre est passionnant, brûlant d'actualité et sans complaisance. Il questionne et interpelle tous les responsables de formation, débutants ou confirmés, sur l'évolution indispensable de leur métier et de leur professionnalité. Il livre aussi de vraies réponses aux jeunes formateurs en pleine construction de leur identité professionnelle, pour la conception de leur rôle dans des approches pédagogiques multiples et dans la perception de la place de l'étudiant au cœur du dispositif de formation.

Une bibliographie sélective termine chaque sous chapitre.

Monique BARBIN LE BOURHIS
Groupe des documentalistes de Paris Ile de France

Formateurs et formation professionnelle,
S/D de Annie Goudeaux, Nicole Loraux, Corine Sliwka, Editions Lamarre, Paris 2003, 327 p
ISBN : 2-85030-797-1

